

Démarche	: Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales
Organisme	: Equipe nationale de suivi du Conseil Supérieur de la Coopération

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

Traitement des demandes formulées auprès du Conseil Supérieur de la Coopération au titre du décret n° 2015-706 du 22 juin 2015 pour les personnes morales.

### Préfecture de région compétente

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

01 - Auvergne Rhône-Alpes

02 - Bourgogne Franche Comté

03 - Bretagne

04 - Centre Val de Loire

05 - Corse

06 - Grand-Est

07 - Hauts-de-France

08 - Ile-de-France

09 - Normandie

10 - Nouvelle Aquitaine

11 - Occitanie

12 - Pays de la Loire

13 - PACA

14 - Guadeloupe

# Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales

18 - Reunion

Administration centrale

## Adresse de la société

## Département dans lequel est située la société

## Code postal

## Courriel

## Téléphone de la société

## Catégories pour lesquelles l'agrément est demandé :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Coopératives non régies par un statut particulier

SCIC (société coopérative d'intérêt collectif)

SCOP (société coopérative ouvrière de production)

CAE (coopérative d'activité et d'emploi)

Coopératives artisanales

Coopératives de commerçants détaillants

Sociétés coopératives d'entreprise de transport routier

Sociétés coopératives maritimes

Coopératives bancaires

Sociétés coopératives de consommateurs

Sociétés d'intérêt collectif agricole

Union d'économie sociale

Sociétés coopératives d'habitants

Sociétés coopératives de HLM

Sociétés coopératives de médecins

Sociétés coopératives hospitalières de médecins

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Numéro unique d'identification

# Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales

Ou récépissé de la déclaration faite en préfecture conformément à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 susvisée ou le récépissé du dépôt en mairie des statuts conformément aux articles L. 2131-3 et R. 2131-1 du code du travail.

Au sens du a) du 2<sup>o</sup> de l'article 2 du décret n° 2015-706

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie d'un exemplaire des statuts de la société

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de la pièce d'identité du représentant légal

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déclarations sur l'honneur de ses dirigeants ou mandataires sociaux de ne pas avoir été l'auteur de faits ou agissements contraires à l'honneur ou à la probité

Déclarations établies par les dirigeants

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de l'extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois de ses dirigeants ou mandataires sociaux

ou, le cas échéant, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente de l'État dont les personnes en cause sont les ressortissantes.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Engagement à respecter les principes de la révision coopérative

Aux fins prévues par l'alinéa premier de l'article 25-1 de la loi du 10 septembre 1947, définis par le Conseil supérieur de la coopération en application du cinquième alinéa de l'article 5-1 de la même loi ainsi que les règles posées par le présent décret

## Liste des personnes physiques souhaitant être inscrites sur les listes de la personne morale

### Nom

### Prénom

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déclaration sur l'honneur que la personne n'a pas été l'auteur de faits ou agissements contraires à l'honneur ou à la probité

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de l'extrait n°3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois

ou, le cas échéant, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente de l'État dont la personne est ressortissant.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif permettant d'établir une expérience professionnelle d'au moins trois années dans les matières juridique, économique, financière et de gestion appliquées aux sociétés coopératives

**Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales**  
ou, le cas échéant, un justificatif d'exercice d'un mandat social pendant deux années consécutives dans une société coopérative.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Engagement à respecter les principes de la révision coopérative

**Nom**

**Prénom**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Déclaration sur l'honneur que la personne n'a pas été l'auteur de faits ou agissements contraires à l'honneur ou à la probité

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Copie de l'extrait n°3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois

ou, le cas échéant, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente de l'État dont la personne est ressortissant.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Justificatif permettant d'établir une expérience professionnelle d'au moins trois années dans les matières juridique, économique, financière et de gestion appliquées aux sociétés coopératives

ou, le cas échéant, un justificatif d'exercice d'un mandat social pendant deux années consécutives dans une société coopérative.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Engagement à respecter les principes de la révision coopérative

**Nom**

**Prénom**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Déclaration sur l'honneur que la personne n'a pas été l'auteur de faits ou agissements contraires à l'honneur ou à la probité

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Copie de l'extrait n°3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois

ou, le cas échéant, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente de l'État dont la personne est ressortissant.

## Demande d'agrément en tant que réviseur coopératif pour les personnes morales

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif permettant d'établir une expérience professionnelle d'au moins trois années dans les matières juridique, économique, financière et de gestion appliquées aux sociétés coopératives
- ou, le cas échéant, un justificatif d'exercice d'un mandat social pendant deux années consécutives dans une société coopérative.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Engagement à respecter les principes de la révision coopérative

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste des personnes physiques demandant l'inscription sur les listes de la personne morale

Si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer sous format word ou pdf la liste des réviseurs personne physique communiquée à la précédente section.